



Iles Saint-Marcouf et Domaine Public Maritime



Situation

Seuls îlots de la Baie de Seine, les îles Saint-Marcouf se situent au large de la côte Est du Cotentin à 6 km de Ravenoville, village le plus proche



Les îles Saint-Marcouf

Agence Yo

Typologie

Paysage et terroir

Commune concernée

Saint-Marcouf-de-L'isle

Surface terrestre

3 ha

Surface maritime

217 ha

Date de classement

Arrêté du 28 décembre 1981

Histoire

C'est au VI^e siècle que Marculf, évangelisateur du Cotentin, trouve sur les « Dolmon » un lieu propice à la méditation et au recueillement les jours de Carême. Depuis le passage du Saint, ils portent désormais le nom d'îles Saint-Marcouf. Après sa mort, un oratoire est fondé sur l'une des îles par les moines de Nanteuil (diocèse de Coutances), à la mémoire de leur père fondateur. Ravagé par les normands, il ne renaît qu'au X^e siècle avec l'élévation d'une chapelle et l'installation de quelques moines. Les incur-

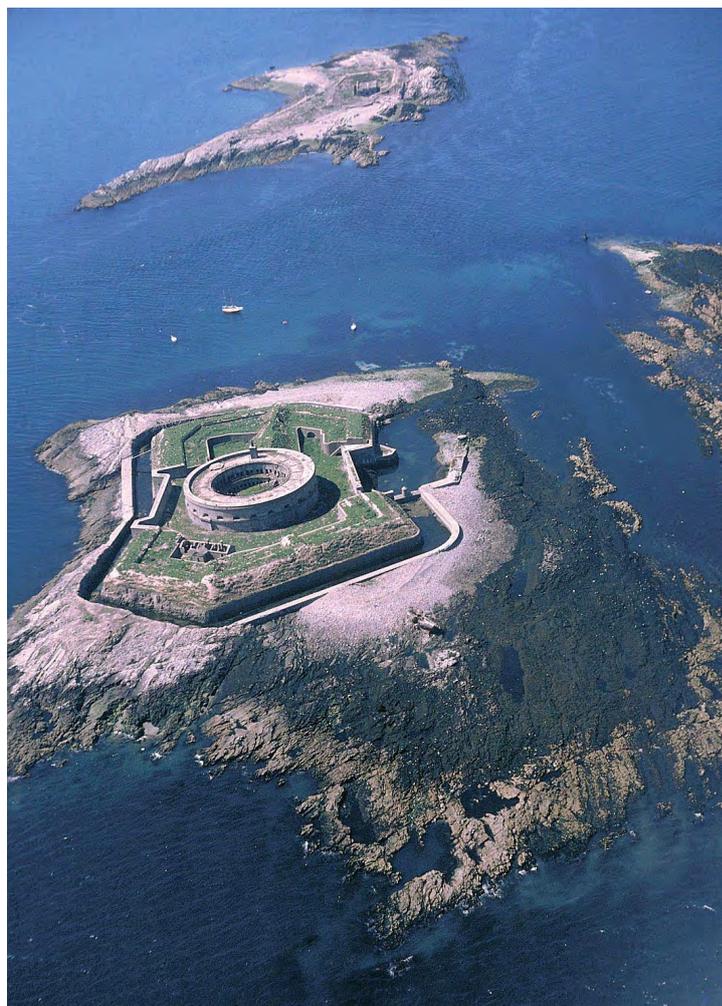
sions fréquentes de pirates les chassent définitivement des îles. A la fin du règne de Louis XIV, les îles ont un rôle stratégique important dans la Baie de Seine. Refuge de pirates et de corsaires, elles permettent de contrôler le commerce maritime



L'île du Large au début du XX^e siècle

Archives de la Manche

entre le Havre et le Cotentin. L'État français s'en empare en 1770 et y installe un lieu de quarantaine pour les navires en provenance du Levant ou de la Méditerranée. Les anglais s'y fortifient à la fin du XVIII^e siècle et il faut attendre la Paix d'Amiens pour que ces terres soient restituées à la France. Napoléon 1^{er}, conscient de leur importance, décide de fortifier l'Île du Large. Les travaux commencent en 1803 par la construction d'une caserne défensive circulaire. La reprise des hostilités avec les anglais accélère les travaux malgré les difficultés liées à son isolement et à l'entassement d'ouvriers et de soldats (parfois plus de 500). Le fort est achevé en 1815, une enceinte extérieure avec parapets, douves creusées dans le rocher et escarpes protège l'île des assauts de la mer et de l'ennemi. Un petit port dessert l'ensemble défendu par 48 canons. L'île de Terre, toujours dépourvue de défenses reste un point faible. Cependant, faute de moyens financiers, on se contentera de renforcer les fortifications de sa voisine. Toutefois, vers 1849, un petit corps de garde y est bâti pour abriter les 60 hommes d'une batterie terrassée. En 1869, de nouveaux projets voient le jour pour y aménager un port plus vaste accueillant des navires de plus gros tonnage. La guerre franco-prussienne de 1870 ruine tous ces projets. Les îles perdent leur importance stratégique et la garnison est évacuée. Elles ne sont plus occupées qu'en 1871, par des prisonniers de la Commune. La situation juridique des îles est étrange. Elles ne figurent pas au cadastre de leur paroisse d'origine (Saint-Marcouf-de-l'Isle) et ne sont rattachées à aucune commune du continent. L'Île du Large est remise, en 1893, au ministère des travaux publics et l'Île de Terre au ministère de l'instruction publique, en 1897, puis affectée au Muséum d'Histoire Naturelle. Ce dernier y autorise, en 1967, la création d'une réserve ornithologique. Les îles Saint-Marcouf et le Domaine Public Maritime correspondant sont classés parmi les sites en décembre 1983, en raison de la qualité architecturale des ouvrages de l'Île du Large et des richesses naturelles de l'Île de Terre. En 1987, elles retrouvent leur paroisse originelle et sont rattachées à la commune de Saint-Marcouf-de-l'Isle.



L'île du Large et l'île de Terre

Agence Yo

Le site

L'Île du Large et l'Île de Terre sont les parties émergées d'un haut fond de grès armoricain qui se prolonge vers le sud-est, sous le nom de Banc du Cardonnet. A marée haute, l'Île du Large émerge sur une longueur de 200 m pour une largeur moyenne de 120 m. L'Île de Terre, distante de 500 m, présente l'aspect d'un rectangle peu élevé de 350 m de long sur 100 m de large. Une ceinture de bancs de sable, d'ilots et de rochers les entourent. Les roches d'Ouy (nord-ouest de l'Île du Large) et le rocher Bastin (sud-ouest de l'Île de Terre) sont les plus remarquables. Les abords sont difficiles pour qui n'est pas un familier des lieux. Les mouillages sont peu profonds et les courants de marée assez

forts. Seule la Fosse à canons, au sud de l'Île du Large, constitue un endroit sûr. Le débarquement est interdit sur les deux îles. Abandonnée depuis plus d'un siècle, l'Île du Large a été longtemps un lieu de pêche et de promenade pour les habitants de la côte. Le débarquement y est interdit depuis 1999, pour des raisons de sécurité. Faut d'entretien, les fortifications souffrent des intempéries et tombent en ruines. Seuls les oiseaux, par milliers, animent ces lieux déserts, déchirant l'air marin de leurs cris sonores. Le fort circulaire, aux parements de granit, constitue l'élément autour duquel s'organise le système défensif. De 12 m de hauteur et de 170 m de circonférence, il est entouré d'une

enceinte composée d'escarpes et de contre-escarpes, de fossés et de bâtiments de fonction (logements, magasins à poudre). Le petit port a également souffert des tempêtes. La jetée nord a été mise à bas par la mer encombrant ainsi son chenal d'accès. L'île de Terre, réserve ornithologique, est le royaume des oiseaux marins. C'est la principale colonie française de grands cormorans et le cormoran huppé y niche également parmi une végétation dominée par les lavatères. La densité de goélands nicheurs (marins, bruns et argentés) y est extraordinaire. C'est également une escale migratoire de choix. Isolés et sauvages, ces îles sont des lieux particuliers sans équivalent en Normandie. Si toutes les deux sont le domaine des oiseaux, seule l'île de terre leur est plus particulièrement réservée. L'île du Large, avec ses puissantes fortifications demeure un endroit fantomatique et étrange où l'imagination ne peut s'empêcher d'imaginer les hommes de cette garnison perdue en mer.



DREAL/P. Galigneu

l'île de Terre et l'île du Large

Devenir du site

Depuis 2009, l'association des amis de l'île du Large a obtenu les autorisations nécessaires pour sauver ce magnifique exemple d'architecture militaire appartenant au domaine privé de l'Etat. Elle peut ainsi procéder à la restauration des deux digues ouest qui en assurent la protection. En face, l'île de Terre est toujours un sanctuaire pour les oiseaux et seul le Groupe Ornithologique Normand y débarque pour y effectuer observations

et comptages. Les deux îles Saint-Marcouf ont intégré le réseau européen Natura 2000 en 2005 comme Zone de Protection Spéciale. Depuis 2011, elles sont incluses dans la ZPS « Baie de Seine Occidentale ». Ces deux îlots constituent des témoins de l'histoire que le temps ne semble pas avoir atteint, loin des tumultes de notre société, ils ont vocation à garder leur caractère isolé et sauvage.